

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE POUR LE RECYCLAGE AGRICOLE DU HAUT- RHIN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 12 mars 2024

Date de la convocation : le 23/02/2024
Nombre de membres en exercice : 35
Présents : 15
Procurations : 13
Votants : 28

3 – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Président expose aux membres que le Compte de Gestion est établi par la Paierie de la Collectivité européenne d'Alsace à la clôture de l'exercice 2023. Il le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Il ajoute que le Compte de Gestion 2023, édité par la Paierie de la CeA le 15 janvier 2024, et le Compte Administratif 2023 du SMRA68 sont strictement concordants.

Le Compte de Gestion 2023 est donc soumis à l'approbation du Comité Syndical.

Le Comité Syndical vote le Compte de Gestion 2023, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Le Compte de Gestion 2023 est adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Colmar, le 28/03/2024
Le Président, Daniel ADRIAN



Certifié exécutoire à la date de dépôt en Préfecture